

**[2 470 signes]**

**Avec *mes-aides.gouv.fr*, évaluez vos droits aux aides sociales en quelques minutes !**

***Mes-aides.gouv.fr* est un simulateur en ligne qui permet d’estimer les prestations sociales auxquelles une personne est éligible, à partir d’une description simple de sa situation, il indique également les démarches à réaliser pour y avoir droit.**

Revenu de solidarité active (RSA), prime d’activité, couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)*,* allocation logement, allocation de solidarité aux personnes âgées, etc., le simulateur mes-aides.gouv.fr offre **une information personnalisée et transverse sur de nombreux droits** auxquels une personne peut prétendre au vu de sa situation. Il permet d’obtenir un résultat estimatif qui devra être confirmé par la demande d’instruction déposée au guichet.



|  |
| --- |
| **Les prestations sociales calculées par *mes-aides.gouv.fr ?*** **Minima sociaux :** le revenu de solidarité active (RSA), la prime d’activité, l’allocation spécifiquede solidarité (ASS), l’allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), l’allocation supplémentaire d’invalidité (ASI), l’allocation aux adultes handicapés (AAH).**Prestations maladie :** la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), l’aide au paiement d’une complémentaire santé (ACS).**Prestations familiales :** allocations familiales, allocation soutien familial, complément familial, allocation de base de la prestation d’accueil du jeune enfant.**Aides au logement :** allocation de logement sociale, allocation de logement familiale, aide personnalisée au logement.**Et d’autres :** les bourses de l’Education nationale (collège et lycée), etc. |

**Un site en évolution**

[Mes-aides.gouv.fr](https://mes-aides.gouv.fr) permet de simuler un grand nombre d’aides sociales. D’autres dispositifs comme les aides des régimes spécifiques (RSI, MSA…), les tarifs sociaux de l’énergie et les prestations versées par des collectivités locales **seront intégrés progressivement**.

Le simulateur propose une information sur les démarches à suivre pour déposer un dossier de demande de prestation, il permettra **à terme** de déposer une demande directement en ligne.

Le service évolue tous les jours pour garantir l’exactitude des résultats, notamment pour les situations les plus complexes, et une navigation toujours plus fluide. Ainsi **vos retours sont précieux** et permettent de déterminer les évolutions à venir de l’outil. Vous pouvez faire part de vos observations via [l’espace dédié sur le site](https://mes-aides.gouv.fr/ameliorer) (résultat inattendu, bug identifié…).

**En savoir plus** : [mes-aides.gouv.fr](http://mes-aides.gouv.fr)